Assemblée générale ordinaire du samedi 27 mars 2021
Rapport moral du président

« L'année 2020 placée sous le signe de la mutualisation et sous celui de l'innovation »

L'année 2020, chacun le sait, a été une année particulièrement angoissante et déstabilisante. La pandémie COVID-19 a fortement perturbé les modes de travail, de déplacements, de rencontres, d'organisation et de perception de l'avenir. Nous ne sommes pas encore sortis de ce cycle qui chaque jour voit de nouveaux malades, de nouveaux morts.

Dans les domaines économique, culturel, éducatif, sportif et associatif, beaucoup ne s'en relèveront pas. La solidarité devra s'accentuer et la mutualisation d'un certain nombre d'actions et de modes de fonctionnement devront se renforcer.

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé dès après le premier confinement. Cela s'est matérialisé par un renforcement des partenariats pour mieux partager les savoir-faire et profiter de réseaux plus larges que celui de notre sphère d'intervention en Drôme-Ardèche et sur le territoire de la Métropole de Lyon. Quelques incursions ont été faites dans l'Ain, la Loire et le Rhône, mais elles restent marginales au regard des actions conduites en 2020.

Sous le signe de la mutualisation

Après bien des péripéties liées à la pandémie, nous avons décidé de ne pas rester figé sur nos territoires d'intervention et de travailler dans une relation plus étroite avec nombre de partenaires associatifs, institutionnels, et avec les labels de l'Union européenne en Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette volonté confortait l'initiative que nous avions prise en 2018 de proposer la création de l'Union Régionale des Acteurs Locaux de l'Europe (URALE) avec huit autres associations ; nous sommes quatorze aujourd'hui. Elle trouva un prolongement lors de la publication d'un appel à proposition de la Commission européenne pour le renouvellement des labels Europe direct. A la lecture de cet appel, nous mesurions que de 7, le nombre de labels était envisagé à 4, voire 5 pour notre région.

Le conseil d'administration de l'URALE missionnait le président pour tenter une démarche coordonnée dans le but d'obtenir au moins six labels.
Un dépôt commun de dossier n'a pu se faire car, mis à part la Maison des Européens Lyon, toutes les autres structures portant actuellement un label sont des collectivités territoriales, ce qui rendait difficile la désignation un porteur unique. Pour autant, une véritable coopération s'est instaurée pour que les dossiers déposés soient en cohérence, montrant à la Commission la volonté de tous les labels de mieux travailler ensemble.

Une approche commune s'est cependant matérialisée entre les Maisons de l'Europe de l'Ain, d'Albertville et de la Savoie, de Drôme-Ardèche et de Lyon Métropole qui ont confié à l'URALE le soin de se présenter comme le porteur unique de trois labels demandés pour couvrir une part importante du territoire Rhônalpin.

Par cette initiative il s'agissait de maintenir le label de Lyon, certes le moins exposé, celui de Drôme-Ardèche et d'en solliciter un troisième pour l'Ain et les Pays de Savoie.

Bien que nous n'ayons pas à ce jour la réponse de la Commission européenne, nous sommes confiants quant à sa décision de confier à ces partenaires la gestion de trois labels entre le 1er mai 2021 et le 31 décembre 2025. Nous devrions gagner notre pari, démontrant ainsi que l'union est bien la stratégie d'avenir.

Sous le signe de l'innovation.

La caractéristique de cette année 2020 a été de trouver de nouvelles formes d'actions pour conduire à bien nos missions.

L'habitude d'organiser nos activités en présentiel ne nous avait pas formé à travailler autrement que sur le terrain.

Le confinement a eu, au-delà de tous les désagréments que chacun mesure, la vertu de nous obliger à utiliser différemment nos outils informatiques. Cela a aussi nécessité que nous nous dotions de matériel plus performant et de logiciels adaptés.

Cette adaptabilité et la maitrise de nouveaux outils de communication nous ont permis de maintenir notre activité. Nous n'avons pas recouru au chômage partiel et n'avons pas sollicité les aides mises en place par l'Etat.

Je veux saluer l'importance de l'investissement de nos salariées, Marjolaine ARBONA-VIDAL et Monika STANČIKAITĖ à Lyon, Anna GASQUET à Valence. ; saluer aussi l'apport apprécié de nos services civiques, Julie MANGEMATIN et Slavomir MAŇÁSEK, sans oublier les administrateurs bénévoles qui ont géré notre association durant la première période de confinement. Chacun a su s'adapter, innover et réussir à maintenir la visibilité de notre association à travers la continuité de nos activités.

Contrairement à certaines idées reçues, le télétravail n'est pas synonyme de dilettante, bien au contraire. Cette forme d'intervention impose une plus grande préparation des actions, une approche différente des animations et une maitrise de nouvelles formes de communication en s'appuyant davantage sur les réseaux sociaux tout en développant la technicité d'utilisation des outils de visioconférences.

Le rapport d'activités montre que notre niveau d'action est resté élevé et que, malgré de nombreuses annulations d'actions, nous avons rempli nos missions au-delà de nos espérances.

Un retrait après huit années de présidence.

En terminant ce rapport moral qui est le dernier que j'ai le plaisir de présenter, je confirme ma volonté de me retirer de la présidence de notre association. Si je conjugue mon temps de présidence d'Europe Info, l'une des deux associations qui a donné naissance à la Maison des Européens Lyon en 2011, ce sont 17 années de présidence que j'ai assumées. Vous en conviendrez, c'est un bail bien long et il justifie que j'y mette fin.

Si mon investissement a été important, il a pu l'être grâce à des équipes d'administrateurs toujours investies dans un esprit de convivialité. Je ne peux les citer tant ils sont nombreux, mais j'en garde le souvenir et je sais ce que notre association leur doit.

Ma tâche a été bien facilitée par des salariés dont le professionnalisme et la disponibilité doivent être salués : Anne-Elisabeth DUTERTRE, Gaëlle GERIN, Marianne ROUSSELET, Sylvain VEILLAS, Audrey SORIA, Marjolaine ARBONA-VIDAL, Anna GASQUET et Monika STANČIKAITĖ.

C'est avec ces trois dernières et avec Audrey SORIA que ma proximité a été la plus forte car notre collaboration s'est tenue dans une période où, libéré de mes obligations professionnelles, elles ont dû me supporter presque quotidiennement.

Notre temps de travail commun à partir de 2013 n'a pas toujours été facile, en témoigne le licenciement d'Audrey SORIA en 2016 pour des raisons économiques. Ce fut un moment pénible, comme il l'avait été en 2005 lors du licenciement de Marianne ROUSSELET et de Sylvain VEILLAS. C'est la triste réalité des associations que d'en préserver l'existence par des ajustements de personnel lorsque les financements publics viennent à manquer.

Ce sont ces tristes souvenirs qui m'ont conduit à vouloir mutualiser les moyens avec d'autres structures afin de mobiliser une plus grande diversité de ressources financières et de mieux garantir la pérennité des contrats de travail.

Marjolaine, Anna et Monika ne vont cependant pas rompre totalement leurs liens avec moi puisqu'à partir du 1er mai elles seront salariées de l'URALE dont je reste le président. Comme diraient nos amis canadiens : « elles ne sont pas chanceuses ! »

La relation sera moindre cependant puisqu'elles seront mises à disposition des Maisons de l'Europe de Valence et de Lyon et qu'elles travailleront plus directement avec les présidents de ces associations. Mon souhait est qu'à cette occasion, elles soient nommées à la fonction de directrice. Seule Monika me subira plus quotidiennement en sa nouvelle qualité de

chargée de mission de l'URALE dont une des tâches sera d'assurer, en transversalité, la communication entre Albertville, Bourg-en-Bresse, Lyon et Valence.

Il me reste, pour clore ce rapport, à vous remercier toutes et tous, adhérents, administrateurs, salariées, partenaires, pour tout ce que vous m'avez apporté. Je resterai attentif aux actions conduites, et solidaire au devenir de la Maison des Européens Lyon.

Je pars confiant en l'avenir sachant qu'Alain MALEGARIE se porte candidat à mon remplacement, initiative que j'appuie pleinement.

MERCI

Alain REGUILLON

En confinement, le télétravail n'a rien enlevé à la bonne humeur du personnel

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Bernard LAGACHE
Damien THIEBAUT
Secrétaires généraux

Marjolaine ARBONA-VIDAL
Anna GASQUET
Cheffes de projets

europe direct Lyon Ain Loire Rhône
europedirect014269@mde-lyon.eu
06.48.55.79.90

Maison des Européens Lyon
346, rue Garibaldi 69007 LYON
04.72.07.88.88
contact@mde-lyon.eu
www.mde-lyon.eu
SIREN : 419 875 166

europe direct Drôme Ardèche
europedirect2607@mde-lyon.eu
06.99.61.26.07

Résumé des statistiques

Récapitulatif des activités réalisées

Types d'actions	Nombre	Participants
Conférences thématiques	24	2 603
Evènements	8	659
Participations à des évènements	6	300
Interventions scolaires et jeunesse	21	2 782
Actualité européenne	4	125
Totaux	**63**	**6 469**

Récapitulatif des actions d'information

Type de communication	Nombre	Destinataires/participants
Lettre d'information mensuelle et lettre d'actualité européenne	16	5 600
Lundis des fonds européens	10	62
Réseaux sociaux	6	14 342
Traitement des demandes de renseignements		5 571
Totaux	**32**	**25 575**

RECAPITULATIF GENERAL

Activités réalisées	63	6 469
Actions d'information	**32**	**25 575**
Totaux	**95**	**32 044**

2020, une année riche d'activités malgré un contexte difficile

2020 restera dans les mémoires comme une année particulière qui marque une rupture dans nos modes d'organisation, de fonctionnement et de développement.

Ce rapport d'activités, comme le rapport d'orientation, soulignent cette évolution qu'une situation pandémique nullement évidente nous a conduit à adopter.

Nous avons su faire face et, après un temps d'adaptation, notre capacité à réagir positivement nous a permis de présenter un bilan d'activités qui se compare aisément avec celui des années précédentes.

Avec 95 actions qui s'illustrent à travers diverses formes de communication et la réalisation d'évènement variés, ce sont plus de32 000 personnes que nous avons touchées directement, plus de 16 000 indirectement par l'annonce de nos actions, soit plus de 48 000 contacts.

Ce résultat est plus que satisfaisant au regard des chiffres de l'an dernier car nous avons touchées directement autant de personnes que l'an dernier avec100 actions de moins. Mais globalement, ce sont 114 0000 contacts de plus qu'en 2019. Cette situation s'explique par les nombreuses interventions en visioconférences et par l'utilisation de nouvelles fonctions des réseaux sociaux, notamment sur Facebook et de YouTube.

Au regard de ces chiffres, notre faiblesse quant au nombre d'adhérents est d'autant plus rageante. Avec 56 personnes physiques et 22 personnes morales, notre nombre d'adhérents est très bas et le distanciel n'explique pas totalement cette situation. Une sérieuse réflexion doit donc s'engager sur cette question.

En attendant, je lance un appel à adhérer car, une fois encore, avec autant de personnes touchées par nos activités, il n'est pas normal que nous soyons aussi peu nombreux.

Pour clore cette introduction, je tiens à remercier mon prédécesseur Bernard Lagache, les administrateurs qui se sont impliqués tout au long de cette année 2020 et surtout les salariées et services civiques qui, par leur capacité à s'appuyer sur les obstacles pour aller de l'avant, ont permis de réaliser une somme d'actions tout-à-fait remarquables considérant le contexte.

Bonne lecture à toutes et à tous

Damien THIBAUD
Secrétaire général

La communication

C'est un domaine dans lequel la Maison des Européens Lyon dispose de marges de progression. Ceci étant, l'année 2020, marquée par la triste pandémie qui n'en finit pas, a vu éclore une nouvelle façon de communiquer et de mettre en scène nos activités. Les rapports moraux et d'orientation le soulignent, le rapport d'activités l'illustre.

Alors, qu'est-ce qui a changé ? Tout d'abord une nouvelle façon d'utiliser les outils informatiques. Pour la préparation des actions, pour renforcer les partenariats, pour réaliser nos activités, la visioconférence a été, reste et restera un mode de fonctionnement incontournable.

Certes, il faut retrouver les temps de rencontres physiques et d'une convivialité de contact, mais il ne faut pas perdre ce qui a été acquis. Il faudra trouver le bon équilibre entre présentiel et distanciel pour donner plus d'audience à nos activités et permettre ainsi à davantage de personnes de bénéficier de notre travail.

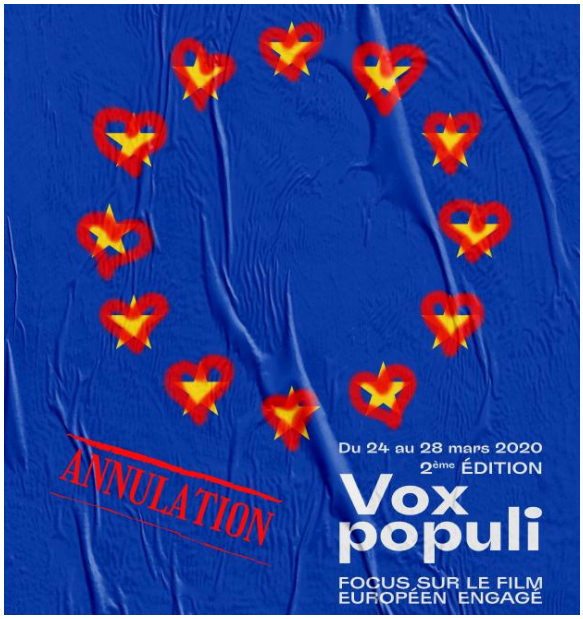

Emissions de radio. Elles se sont matérialisées à Valence. Avec Radio chrétienne de France (RCF) une émission s'est tenue avec une quinzaine d'intervenants sur le thème : « l'Europe, levier d'actions pour les petites communes ». Avec Radio BLV qui couvrait depuis trois ans le forum « Jeunesse en Mouvement », un partenariat plus étroit s'est instauré. Le forum ne pouvant se tenir en présentiel, une émission spécifique sur une journée avec de nombreux partenaires a permis de maintenir cette information sur la mobilité européenne et internationale. Elle a été relayée sur YouTube et les sites Internet des partenaires (Cf. chapitre jeunesse). Le succès de cette formule trouve un prolongement en 2021 par des émissions mensuelles qui viennent compléter les fora : celui de Valence que nous tiendrons en décembre et un nouveau que nous inaugurerons le 30 septembre à Annonay en Ardèche.

Ainsi, la communication sur la mobilité reste active avec désormais 2 dimensions, l'une radiodiffusée, l'autre physique avec toujours une trentaine de partenaires motivés et complices.

En complément, toujours avec Radio BLV, Anna GASQUET et Ardiana TOSKA ont inauguré en septembre une série d'émissions thématiques, en direct et rediffusées, sur des sujets européens. Une belle audience sur le territoire valentinois qui, nous l'espérons, fera école et se développera en d'autres endroits.

Lettre d'information. Cet outil de communication mensuel permet d'annoncer les activités à venir, celles des associations membres et d'évoquer quelques sujets européens.
11 lettres ont été diffusées à plus de 3 100 personnes.

Lettre d'actualité européenne. Inaugurée en 2008, cette forme d'information sur des sujets très diversifiés est à la fois commentée en présentiel et en distanciel. En 2020, de mensuelle, cette rencontre est devenue bimestrielle avec des rubriques plus fournies. En présentiel elle rassemble en moyenne moins de 20 personnes ; en visioconférence ce chiffre est monté jusqu'à 32 ! Elle est par ailleurs diffusée à plus de 2 500 internautes et publiée à 100 exemplaires.
Depuis 2017, cette lettre est soutenue par 4 associations : l'Union européenne des fédéralistes en Auvergne-Rhône-Alpes, les Jeunes Européens Lyon, l'Union régionale des acteurs locaux de l'Europe et Presse fédéraliste. Cette dernière en assure la publication.
Alain MALEGARIE et Alain REGUILLON en assurent la rédaction avec l'apport ponctuel d'autres rédacteurs : Jacques FAYETTE, Jérôme DRU, Noémie BOUNSAVATH, Chloé MOULLENC.

Lettre sociale. Lancée en 2019, elle est mise en lien dans la lettre mensuelle et publiée sur le site Internet. Cette lettre est rédigée par Christian JUYAUX. C'est une dimension importante du traitement des politiques européennes qui offre de bonnes informations dans un domaine sensible où les partenaires sociaux jouent un grand rôle.

Les réseaux sociaux. Ils sont devenus le quotidien de toute structure qui entend faire connaître ce qu'elle réalise. La Maison des Européens Lyon n'échappe pas à ce type de communication qui est essentiellement alimenté par les jeunes que nous employons en service civique au côté de Monika STANČIKAITĖ. Les réseaux sociaux sont un complément indispensable au site Internet surtout avec l'utilisation de nouvelles fonctionnalités.

Statistiques 2020

Outils numériques	Catégories d'internautes	Nombre de bénéficiaires
Site Internet	Visites	7 433
Facebook	Abonnés	3 573
Twitter	Abonnés	1 843
You Tube	Abonnés	812
Instagram	Abonnés	522
LinkedIn	Abonnés	159
Outils utilisés	**6**	**14 342**

Les lundis des fonds européens

Ces rencontres régulières sont destinées à informer et conseiller tout porteur de projet potentiel sur les opportunités de financements européens.

Animés par Marjolaine ARBONA-VIDAL, ils connaissent un succès qui ne se dément pas et qui permet donc de pérenniser ce type de communication inauguré en 2020. L'avantage de cette formule est de s'adresser à un nombre réduit de personnes d'où une information ciblée en fonction des besoins.

62 personnes ont bénéficié des conseils de Marjolaine au cours de 15 séances d'information.

Le traitement des demandes de renseignements

Téléphone	E.mail	Visite au local	Total
1 025	4 382	164	**5 571**

Les conférences

Conférences organisées en présentiel. 8 seulement ont été possibles considérant la situation sanitaire avec la participation de 473 personnes. Parmi les plus importants :

- Enjeux de l'Union européenne
- L'Europe comme recours à la crise
- Dialogue citoyen : climat et transition énergétique
- Déjeuner lors de la journée de la femme sur les engagements ce celles-ci
- Projection-débat du prix Lux sur la place des femmes dans la société

Visioconférences. 16, appelées aussi webinaires lorsqu'elles associent les services de la Commission européenne et du Parlement européen, ont été organisées pour aborder des thèmes diversifiés parmi lesquels :

- Les 70 ans de la Déclaration Schuman
- Fake News et crise sanitaire
- L'Europe, un an après les élections européennes
- Etat de droit, blocage du processus de décisions
- Tour d'Europe des systèmes de santé
- Libertés fondamentales et COVID 19
- Plan de relance et position allemande
- Europe des territoires avec le Tour de France
- Discours sur l'Etat de l'Union, intervention de la présidente de la Commission suivie en direct
- Europe, désintégration ou rebond
- Dialogue citoyen : Balkans occidentaux et Union européenne, un avenir commun
- Mobilité verte et interculturalité
- Apéro-débat entre un représentant de la Commission européenne et des étudiants

Les intervenants furent de qualité : les députées européennes Sylvie GUILLAUME, Michèle RIVASI, Véronique TRILLET-LENOIR et Gwendoline DELBOS-CORFIELD ; des représentants de la Commission européenne Estelle POIDEVIN et Alain DUMORT ; des conférenciers écrivains, universitaires et présidents des Maisons de l'Europe Claire DEMESNAY, Luc de BAROCHEZ, Jacques FAYETTE, Ulrich BONHER, Alain MALEGARIE, Audrey SORIA, Alain REGUILLON et Françoise GROSSETETE qui a quitté le Parlement européen en 2019 mais qui, comme ses collègues, reste très disponible.

Le nombre de participants est très satisfaisant avec 2 130 personnes soit une moyenne de 130 par conférence. La visioconférence a connu un meilleur succès que le présentiel ; nous devons garder cela à l'esprit.

Evènements et participations à des évènements

Les évènements : 7 le furent en présentiel, 1 en visioconférence. En présentiel, ce sont des fora de formations de professionnels de l'animation et de l'information auprès des jeunes qui ont participé. Sous le titre « Explor'ailleurs », Co organisés avec le Centre régional d'information jeunesse Auvergne-Rhône-Alpes et le label EURODESK, ces évènements avaient pour objet de transmettre une connaissance sur les dispositifs de mobilité et un savoir-faire quant à l'utilisation d'une mallette pédagogique. Une journée des langues a été organisée à Valence ainsi qu'une ballade européenne.
368 participants ont été comptabilisés lors de ces évènements de formation.

Avec le Conseil Local de Développement (CLD) de l'Ouest Lyonnais, nous avons co-organisé, sous forme d'Eurobus, une rencontre thématique sur la politique agricole commune. Elle s'adressait à des professionnels qui ont été 57 à participer.

Autre évènement d'importance, l'organisation d'une fête de l'Europe en visioconférence avec des centres d'information Europe Direct en Auvergne-Rhône-Alpes, Allemagne, Croatie, Espagne, Finlande, Italie, Luxembourg et Portugal et les services de la Commission et du Parlement européen.
234 participants de 8 nationalités : une première à renouveler et développer.

VALENCE Alternatiba a proposé un débat aux candidats des élections municipales sur leur vision de la ville de demain

Ils jouent tous la carte écolo

Alain Auger, tête de liste LREM "Ambition Valence".

Florent Mejean, tête de liste PS "Printemps Valence 2020".

Lionel Brard, liste "Si bien ensemble" du maire sortant LR Nicolas Daragon.

Michel Quenin (France insoumise) et Annie Roche (EELV), liste "Valence en commun". Photos Le DL/Frédérique FAYS

Alain Auger, Florent Mejean, Michel Quenin/Annie Roche, Lionel Brard, représentant Nicolas Daragon, ont présenté leur vision de la ville de demain face au défi climatique. Exercice réussi lors d'un débat rondement mené.

L'exercice n'était pas aisé. Tout le monde s'en est bien sorti. Samedi 8 février, à la MPT du Petit-Charran, quatre des cinq listes (1) qui se présentent aux prochaines élections municipales sur Valence étaient invitées à un débat organisé par le collectif Alternatiba sur le thème des enjeux climatiques. « Parce que 50 à 70 % des solutions se trouvent au niveau local, parce que l'environnement est devenu la première priorité des Français devant l'emploi et la sécurité, nous voulons nous assurer que la transition écologique est bien présente dans l'esprit des candidats. » En ouverture du débat, Emmanuel Sapet et les membres d'Alternatiba ont bien campé le décor. Après une brève présentation de leur candidature, Alain Auger (La République en marche, liste "Ambition Valence"), Florent Mejean (Parti socialiste, liste "Printemps Valence 2020"), Lionel Brard (adjoint au maire sortant qui représentait le maire LR Nicolas Daragon absent car « retenu par d'autres obligations prévues de longue date », liste "Si bien ensemble"), et le duo Michel Quenin/Annie Roche (respectivement France insoumise et Europe Écologie/Les Verts, liste "Avec/Valence en commun") devaient répondre à des questions de citoyens envoyées les jours précédents. Questions tirées au sort et réponse en 2 minutes chrono. Sept thèmes avaient été retenus : la biodiversité, les déchets, l'alimentation, bâtiments et urbanisme, transports, énergies, économie sociale et solidaire. Devant eux, 150 personnes attentives, dont des colistiers venus supporter leur leader. Pendant plus de deux heures, chacun a bien respecté la règle du jeu pour rendre le débat intéressant, tous affichant, bien sûr, une connotation écolo.

Train, navette et vélo

De ces deux heures de débat, nous retiendrons ces déclarations autour du train défendues par Alain Auger (« utiliser le réseau ferré existant avec des navettes automatiques et des consignes à vélo sécurisées »), Florent Mejean (« ces navettes ferroviaires cadencées entre Portes et Romans »). Mais aussi le retour du projet d'enfouissement de l'autouroute A7 de Florent Mejean, « effacer cette balafre que représente l'A7 » pour Alain Auger.

Gratuité des transports ?

La gratuité des transports en commun est revenue à plusieurs reprises. Gratuité totale défendue par Florent Mejean et Michel Quenin qui proposent tous deux d'élargir l'amplitude horaire en soirée. Alain Auger préférant réserver cette gratuité à quelques cas. Avis contraire de Lionel Brard : « Il faut bien toujours quelqu'un pour payer le bus et il n'est pas question de pénaliser les entreprises en leur faisant payer les transports en commun. Nous avons déjà appliqué des baisses très significatives de l'ordre de 40 % depuis septembre 2018, ce qui place notre service de transport parmi les moins chers de France. »

Alain Auger va jusqu'à imaginer la création d'un éco-système hydrogène, avec une production locale qui alimentera les transports en commun.

Valence en commun défend les voies de bus réservées sur les grands axes avec une révision du plan de circulation. Michel Quenin souhaite créer des voies végétalisées entre les quartiers, moins de véhicules en ville.

Les jardins partagés

La création de jardins partagés est reprise par Florent Mejean, Michel Quenin, qui veut aussi planter des arbres fruitiers.

Pour Lionel Brard, « il s'agit de défendre cette ville aux 13 quartiers-villages, protéger le foncier agricole ». Et pas « question d'accepter de nouvelles zones commerciales » assure l'adjoint sortant.

C'est du côté de Florent Mejean que les attaques en direction de l'actuelle majorité ont été les plus vives, le candidat PS dénonçant « ces événements climaticides » (le rallye Monte-Carlo historique et le Roadshow d'avril dernier sur le Champ-de-Mars).

Frédérique FAYS

(1) : La 5e liste emmenée par Olivier Amos (Rassemblement national), "Au service des Valentinois", était absente au débat, « elle n'était pas connue au moment où nous avons organisé ce rendez-vous », expliquent les organisateurs.

Des interventions au fil du débat

Au fil des deux heures de débat, les représentants d'associations ont apporté leur contribution. Tour à tour, sont intervenus le collectif Alternatiba Valence, les associations "Youth for climate", "Nous voulons des coquelicots Valence", "Roulons en ville à vélo", ainsi qu'Adina Revol qui portait la voix de l'Europe en tant que conseillère économique à la représentation à la commission européenne en France. Elle a abordé les thèmes de l'énergie (réduire les émissions de gaz à effet de serre, le lancement d'un plan bâtiment pour davantage d'efficacité énergétique, développer l'énergie renouvelable offshore), des transports (développer les points de recharge pour voitures électriques, supprimer les subventions sur l'énergie fossile, utiliser les carburants alternatifs), et de l'agriculture (réduire l'utilisation de pesticides, d'antibiotique et développer le bio). « Je suis heureuse d'avoir entendu dans ce débat des visions qui correspondent à celles de la commission européenne », a-t-elle déclaré à la fin.

Parmi les interventions, celle de Françoise Henry ("Nous voulons des coquelicots") sur la nécessaire distance de 150 mètres à imposer entre les lieux de vie et les cultures réalisées avec pesticides et l'importance de sécuriser les zones de captage d'eau potable. « Nous, jeunes, nous serons là pour contrer vos projets s'ils ne respectent pas la planète », a lancé Mickaël de "Youth for climate" en direction des candidats.

Adina Revol, conseillère économique à la commission européenne.

Françoise Henry, association "Nous voulons des coquelicots" Valence.

Emmanuel Sapet, membre d'Alternatiba qui a organisé le débat.

Pour assurer l'équité des temps de parole, une des membres d'Alternatiba annonçait aux candidats la minute restante.

150 personnes ont suivi le débat à la MPT du Petit-Charran. Parmi elles, de nombreux colistiers des différentes listes. Photo Le DL/Frédérique FAYS

Participations à des évènements. Elles s'inscrivent dans les nombreux partenariats que nous entretenons. Elles ont porté sur les questions de mobilité européenne dans le contexte de la COVID, sur le programme Leader, sur ERASMUS et l'employabilité, sur l'animation d'atelier sur les fonds sectoriels, sans oublier notre présence aux rencontres fédérales de la Fédération Française des Maisons de l'Europe.
Nous avons participé à 6 évènements qui ont mobilisé quelque 300 participants.

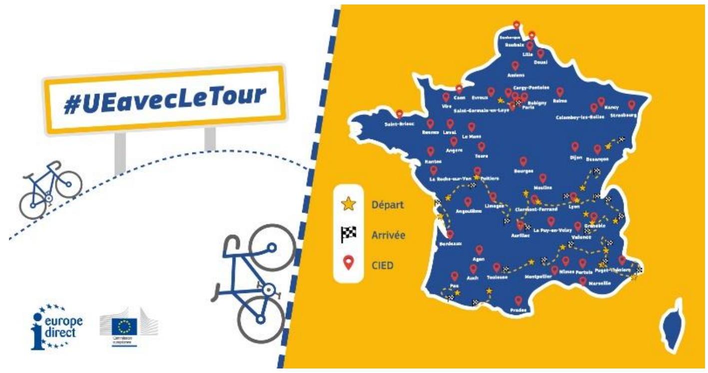

Interventions scolaires et auprès des jeunes

La situation sanitaire n'a pas favorisé autant d'interventions que les années précédentes. C'est en Drôme Ardèche qu'elles ont été les plus nombreuses. Nous avons assuré 20 animations auprès de lycées, maisons familiales rurales, mission locale, point information jeunesse, comités de jumelages…avec des animations en Anglais dans certaines classes et des échanges avec une députée européenne. Au cours de ces rencontres majoritairement en présentiel, une seule en visioconférence, nous avons rencontré 980 jeunes.

A l'initiative de Slavomir MAŇÁSEK, en service civique, des contacts ont été établis dès septembre 2020 avec des associations étudiantes avec lesquelles nous avons amorcé un dialogue. Nous développerons cette action par des rencontres avec des personnes exerçant diverses professions en lien avec l'Europe.

Il convient de souligner un évènement évoqué dans le chapitre émissions de radio : « Jeunesse en Mouvement ». Organisé 5 années de suite en présentiel, cela n'a pu être reconduit en 2020. La formule d'un tel forum en ligne s'est révélée un succès. La diffusion s'est déroulée de 9 h à 19 h 30 selon 4 tranches qui ont touchées quelque 1 546 personnes. La connexion radio était calée sur Facebook, Twitter et des articles sur une édition en ligne ont été vus 256 fois. Les 6 Post publiés sur Facebook et Instagram ont touché 42 429 personnes. Une formule qui a assuré le succès de ce forum et qui sera reprise de manière hybride (présentiel-distanciel) dès que nous pourrons retrouver le chemin des accueils physiques.

Les partenariats

Ils sont nombreux et divers. Plus de 50 structures associatives, éducatives et institutionnelles travaillent en lien avec la Maison des Européens Lyon et ses deux centres d'information Europe Direct. Ces relations sont ponctuelles et variables selon les partenaires. Elles se déroulent toujours dans des conditions de sérieux, de professionnalisme et de convivialité.

Cela demande un temps important à consacrer à des contacts fréquents tant pour préparer des actions que pour convenir de sujets à développer. Marjolaine et Anna assurent l'essentiel de ces relations qui comptent pour un temps non négligeable de leur emploi du temps.

Conclusion

Une année riche et très fournie malgré les conditions sanitaires. Une belle performance à saluer ! Beaucoup d'enseignements positifs à intégrer. Bien sûr, tout ne s'est pas passé avec aisance. Plusieurs actions ont dû être annulées et les premiers temps, il a fallu se familiariser avec la visioconférence, se coordonner avec les services de la Commission européenne et du Parlement européen pour maitriser les webinaires. Quelques actions auraient mérité un plus long temps de préparation, mais la concertation en télétravail a, elle aussi, nécessité un temps d'adaptation et de maitrise des outils numériques. A présent, le personnel et les administrateurs qui suivent plus quotidiennement la vie de la « Maison » sont au point et nous ferons tout pour que 2021 soit un aussi bon cru que 2020.

Assemblée générale du samedi 27 mars 2021

RAPPORT FINANCIER 2020

Philippe SABOT

Trésorier

Ivana GRAZIANI

Trésorière adjointe

COMPTES 2020 : un exercice légèrement déficitaire dû au déménagement

Le tableau des comptes 2020 établi par notre nouvel expert-comptable, la société Aliantis, montre que nous avons un bilan négatif de 3 566€, ce qui veut dire que nous ne sommes pas loin de l'équilibre.

L'année 2020 a été tout à fait particulière à plusieurs points de vue :

- Tout d'abord, nous avons changé de cabinet d'expertise comptable puisque Monsieur Boisserin, qui nous suivait depuis bien des années, nous avait fait savoir en 2019 qu'il ne souhaitait plus continuer às'occuper de notre association et nous avait demandé de prendre d'autres dispositions. Ce que nousavons fait en choisissant la société Aliantis, installée à Chasse sur Rhône, qui a une grande habitude dela comptabilité des associations.

- Ensuite, le méchant virus est arrivé et, avec lui, le confinement ! L'organisation que nous avions programmée avec Aliantis (installation de la comptabilité sur un ou deux ordinateurs de la MDE poursaisie par nos soins) n'a pas pu être tenue et nous avons dû reporter tout cela au mois de mai, d'où, àce moment-là, un gros travail de saisie et de transfert de documents à Aliantis, que nous avons mené ensemble, Philippe Sabot, Graziana, qui a bien voulu nous donner un bon coup de main, et moi-même.

- Pour terminer, la démission de Philippe Sabot en tant que trésorier au mois de septembre, qui a un peucompliqué les choses. J'en profite pour le remercier de son engagement jusqu'à son départ et pour sa volonté de transmettre les documents et les informations comptables de la meilleure manière. En tant que trésorière adjointe, j'ai donc essayé de mener à bien, comptablement parlant, cette année peu sympathique pour permettre à Françoise Ruffin, nouvelle trésorière, de se consacrer entièrement à 2021.

- Et enfin, enfin dans tous les sens du terme, le déménagement vers des locaux plus spacieux à la fin de 2020.

Revenons-en aux comptes.

1 – Les produits 2020

Le bilan indique 132 861 € de subventions d'exploitation pour 2020, soit environ 6 700 € de moins qu'en 2019. La Ville de Lyon (19 000€) et Lyon Métropole (19 000€) ont maintenu leurs subventions. Ledépartement de l'Ardèche a conventionné avec la Maison des Européens Lyon pour une subvention d'un montant de5 000 €. La Commission européenne nous a attribué,

par convention, 64 000€ par an (32 000€ pour le CIEDLyon et 32 000€ pour le CIED Valence). L'URALE s'est substituée à la Région pour apporter 6 374€ suite, notamment et entre autres, au travail fait par la MDEL sur le dialogue transfrontalier.

Pour ce qui est des prestations de service, nous avons une baisse de 8 957€ environ par rapport à 2019, cequi est normal compte tenu du confinement et des mesures sanitaires drastiques qui ont empêché undéroulement normal des activitésLe montant des cotisations a diminué d'environ 700€, avec moins d'adhérents qu'en 2019.

2019 79 adhésions individuelles 22 associations adhérentes.
2020 56 adhésions individuelles 17 associations adhérentes.

La mise en place des webinaires aurait pu nous amener plus d'adhérents… mais peut-être à terme, vu la qualité et la bonne réputation de ces conférences.

Le compte de résultat montre que nos produits d'exploitation sont passés de 164 085€ en 2019 à 149 911€en 2020, soit une baisse de 14 175€.

A noter que, à aucun moment, nous n'avons utilisé les dispositifs d'Etat mis en place pour donner un coupde pouce aux entreprises et associations comme la nôtre, en cette période de crise sanitaire intense.

Avons-nous eu raison ou pas ? L'avenir nous le dira.

2 – Tableau des dépenses 2020

Les dépenses ont globalement été maîtrisées puisque tout au long de l'année nous avons dû gérerl'incertitude liée à la COVID-19, ce qui nous a amenés à un peu de prudence.

Le poste « achats et charges extérieures » montre une baisse d'environ 6 000€, expliquée par moins de frais de déplacements des salariés mais aussi des administrateurs et par moins de frais de réception. Le déménagement aura coûté environ 5 000€.

Le poste « salaires et traitements » montre une augmentation d'environ 7 500€, et le poste « charges sociales » une augmentation de 927€. A noter que, fin 2020, il a été décidé de payer aux salariées un certain nombre d'heures de récupération qui a un peu grevé le poste.

Le compte de résultat montre que nos charges d'exploitation sont passées de 147 369€ en 2019 à 150 123€ en 2020, soit une hausse de 2 754€.

3- Conclusion

S'il n'y avait pas eu le déménagement, le résultat de 2020 serait positif.

Mais quel bonheur de retrouver des locaux dans lesquels on peut bouger sans se cogner, sans se prendre les pieds de partout… Il faut bien reconnaître que l'exiguïté des locaux de la rue Amédée Bonnet n'incitait pas les personnes à y venir, ce qui a eu pour conséquence, à mon humble avis, non seulement une perte de visiteurs, et donc d'éventuels adhérents, mais aussi une perte de bénévoles qui n'arrivaient plus à trouver leur place et avaient toujours l'impression de gêner.

Longue vie donc à la Maison des Européens Lyon dans ses nouveaux locaux et bienvenue à Françoise Ruffin qui gérera de main de maître, j'en suis sûre, l'année à venir.

Ivana GRAZIANI
Trésorière adjointe

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	**149 911**	*100,00*	**164 085**	*100,00*	**(14 175)**	*-8,64*
Cotisations	**3 260**	*2,17*	**3 949**	*2,41*	**(689)**	*-17,44*
COTISATIONS ADHESIONS			3 949	2,41	(3 949)	-100,00
COTISATIONS SANS CONTREPARTIE	3 260	2,17			3 260	
Ventes de biens et services	**8 842**	*5,90*	**17 799**	*10,85*	**(8 957)**	*-50,32*
Ventes de prestations de service	**8 842**	*5,90*	**17 799**	*10,85*	**(8 957)**	*-50,32*
PRESTATIONS DE SERVICE M2EE	8 842	5,90	17 699	10,79	(8 857)	-50,04
LOCATIONS SALLE MDEE			100	0,06	(100)	-100,00
Produits de tiers financeurs	**133 126**	*88,80*	**139 550**	*85,05*	**(6 424)**	*-4,60*
Concours publics et subventions d'exploitation	**132 861**	*88,63*	**139 550**	*85,05*	**(6 689)**	*-4,79*
REGION RHONE ALPES			10 000	6,09	(10 000)	-100,00
SUBVENTION LYON METROPOLE	19 000	12,67	18 000	10,97	1 000	5,56
VILLE DE LYON	19 000	12,67	20 000	12,19	(1 000)	-5,00
DIVERS	28 914	19,29	23 300	14,20	5 614	24,09
COMMISSION EUROPEENNE	64 000	42,69	66 000	40,22	(2 000)	-3,03
ASP SERVICE CIVIQUE + CUI	1 947	1,30	2 250	1,37	(303)	-13,48
Ressources générosité du public - Dons manuels	**265**	*0,18*			**265**	
DONS MANUELS	265	0,18			265	
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges	**2 595**	*1,73*	**2 694**	*1,64*	**(99)**	*-3,67*
TRANSFERTS DE CHARGES	2 595	1,73	2 694	1,64	(99)	-3,67
Autres produits	**2 088**	*1,39*	**94**	*0,06*	**1 994**	*N/S*
PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 088	1,39	94	0,06	1 994	N/S
Total des charges d'exploitation	**150 123**	*100,14*	**147 369**	*89,81*	**2 754**	*1,87*
Autres achats et charges externes	**58 085**	*38,75*	**64 142**	*39,09*	**(6 056)**	*-9,44*
EAU - GAZ - ELECTRICITE	593	0,40	529	0,32	65	12,21
FOURNITURES D'ENTRETIEN PETIT EQUIP	1 420	0,95	2 821	1,72	(1 401)	-49,68
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	685	0,46	2 049	1,25	(1 364)	-66,57
CREDI BAIL PHOTOCOPIEUR TOSHIB	2 544	1,70	2 586	1,58	(42)	-1,62
LOCATION IMMOB (LOYERS)	16 888	11,27	16 888	10,29		
LOCATIONS DIVERSES	535	0,36	4 026	2,45	(3 492)	-86,72
LOCATION MATERIEL DE TRANSPORT	(74)	-0,05	616	0,38	(690)	-111,99
ENTRETIEN REPARATION LOCAUX	196	0,13	648	0,39	(452)	-69,74
MAINTENANCE	1 170	0,78	990	0,60	180	18,18
PRIMES D'ASSURANCES	910	0,61	943	0,57	(33)	-3,50
ABONN. SCES ET LOG.INFORMATIQ.	173	0,12			173	
FRAIS COLLOQUE SEMINAIRE CONF			1 460	0,89	(1 460)	-100,00
HONORAIRES EXPERTISE COMPTABLE	5 714	3,81	4 966	3,03	749	15,08
PRESTATION EXT (Y COMPRIS BUS)	4 445	2,96	900	0,55	3 545	393,86
FRAIS DE COMMUNICATION	3 515	2,34	3 626	2,21	(111)	-3,06
FRAIS SITE INTERNET	235	0,16	118	0,07	117	98,66
FRAIS IMPRIMERIE	5 028	3,35	4 519	2,75	509	11,25
COTISATIONS DON CADEAUX DIVERS	595	0,40	566	0,34	29	5,12
FRAIS DE DEMENAGEMENT	5 039	3,36			5 039	
VOYAGES, DEPLACEMENTS SALARIES	1 887	1,26	5 775	3,52	(3 888)	-67,33
FRAIS DEPLACEMT ADMINISTRATEUR	1 083	0,72	2 775	1,69	(1 693)	-60,99
AUTRES REMBOURSEMENTS DE FRAIS	679	0,45	1 187	0,72	(508)	-42,81
FRAIS DE RECEPTION	1 806	1,20	3 334	2,03	(1 528)	-45,83
FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	546	0,36	299	0,18	247	82,61

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
FRAIS DE TELECOMMUNICATION	2 180	1,45	2 212	1,35	(33)	-1,47
SERVICES BANCAIRES	296	0,20	310	0,19	(13)	-4,31
Impôts, taxes et versements assimilés	**836**	**0,56**	**1 429**	**0,87**	**(593)**	**-41,51**
FORMATION CONTINUE= CHARGE PAT	836	0,56	1 429	0,87	(593)	-41,51
Salaires et traitements	**73 633**	**49,12**	**66 089**	**40,28**	**7 544**	**11,41**
SALAIRES DU PERSONNEL	69 304	46,23	64 445	39,28	4 859	7,54
INDEMNITES DE STAGE + SERV CIV	2 806	1,87	2 097	1,28	709	33,79
VARIATION PROV C PAYES	113	0,08	(868)	-0,53	981	113,02
PROVISION HEURES SUPP	1 221	0,81			1 221	
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	189	0,13	415	0,25	(226)	-54,46
Charges sociales	**16 127**	**10,76**	**15 200**	**9,26**	**927**	**6,10**
CHARGES SOCIALES PATRONALES	15 653	10,44	15 396	9,38	257	1,67
VARIATION PROC CH / C PAYES	(222)	-0,15	(591)	-0,36	369	62,48
PROVISION CHARGES	411	0,27			411	
SERVICE MEDICAL - PHARMACIE	285	0,19	395	0,24	(110)	-27,79
Autres charges	**1 443**	**0,96**	**510**	**0,31**	**932**	**182,79**
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANT	1 443	0,96	510	0,31	932	182,79
Résultat d'exploitation	**(213)**	**-0,14**	**16 716**	**10,19**	**(16 929)**	**-101,27**
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts	**(213)**	**-0,14**	**16 716**	**10,19**	**(16 929)**	**-101,27**
Total des produits exceptionnels	**1 165**	**0,78**	**11 543**	**7,03**	**(10 378)**	**-89,90**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	**1 165**	**0,78**	**11 543**	**7,03**	**(10 378)**	**-89,90**
PRODUITS EXCEPTION EXERCICES ANTERI	1 165	0,78	11 543	7,03	(10 378)	-89,90
Total des charges exceptionnelles	**4 519**	**3,01**	**6 500**	**3,96**	**(1 981)**	**-30,48**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	**4 519**	**3,01**	**6 500**	**3,96**	**(1 981)**	**-30,48**
AUTRES CHARGES EXCEPT OPERATIONS GE	4 519	3,01	6 500	3,96	(1 981)	-30,48
Résultat exceptionnel	**(3 353)**	**-2,24**	**5 043**	**3,07**	**(8 396)**	**-166,50**
Excédent ou déficit de l'exercice	**(3 566)**	**-2,38**	**21 759**	**13,26**	**(25 325)**	**-116,39**
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

Remerciements du président

Les comptes de 2020 vous sont présentés par la trésorière adjointe qui a, avec le trésorier Philippe SABOT, assuré la tenue de la comptabilité et le suivi de trésorerie.

Lors de la démission du trésorier pour des raisons personnelles et professionnelles, Ivana a pris le relais pour maintenir la bonne gestion de l'association. Le 17 septembre. Françoise RUFFIN, acceptait de reprendre le poste de trésorier et de se plonger dans la compréhension du fonctionnent de notre association et de prendre progressivement la mesure de cette charge.

C'est donc elle qui, l'an prochain, vous présentera les comptes de 2021 comme Ivana le fait aujourd'hui pour ceux de 2020.

Je tiens donc à remercier ces intervenants qui assurent une tâche délicate mais indispensable à la vie de la Maison des Européens Lyon.

Merci à Philippe SABOT pour son investissement, à Ivana pour le sien et pour avoir assuré la continuité du poste et l'établissement du bilan avec le cabinet Aliantis. Je n'oublierai pas dans ces remerciements Graziana GRAZIANI qui a été d'une aide précieuse à l'équipe de trésorerie pour le traitement des documents comptables.

Enfin, mes remerciements à Françoise RUFFIN qui a accepté rapidement de pallier à l'absence de trésorier.

Mes remerciements iront aussi au cabinet Aliantis qui s'est montré un partenaire attentif et de bon conseil pour cette première année de coopération avec la Maison des Européens Lyon.

Alain REGUILLON

Assemblée générale du samedi 27 mars 2021

RAPPORT D'ORIENTATION

Présenté par le président au nom du Conseil d'administration

Introduction

Ce rapport d'orientation s'inscrit dans la continuité de celui adopté en octobre 2020 qui basait ses perspectives sous le signe de la mutualisation des moyens, dans une volonté d'un partenariat renforcé avec d'autres Maisons au sein de l'Union Régionale des Acteurs Locaux de l'Europe Auvergne-Rhône-Alpes. Il reste donc ancré dans cette dynamique de partenariat renforcé qui doit consolider la présence de notre « Maison » sur le territoire de l'aire métropolitaine de Lyon et, à terme, lui assurer des moyens humains plus larges et financiers plus diversifiés.

Ce rapport tient bien sûr compte de la situation sanitaire et de ce qu'elle a eu d'incidences sur l'Union européenne qui reste, en termes d'information, de formation et d'animation le cœur de nos missions.

Un contexte particulier. Morosité mais espoir, aussi !

2020 fut une « annus horribilis », avec une pandémie mondiale qui a bouleversé nos sociétés, nos modes de vie, notre économie, nos relations et nos milieux associatifs. Nous sommes passés sans transition d'un monde « normal » à un fonctionnement numérique, digital, distant, avec certes des échanges, des actions, des réflexions même, mais à travers des écrans déshumanisés. Le pire est la totale incertitude sur l'avenir, d'aucuns prédisant même que nous « vivrons avec ces virus », avec ces distanciations démoralisantes et ces masques déconcertants.

Heureusement, « le pire n'est jamais le seul probable », comme disait Paul Claudel.

Et l'Europe a progressé, malgré la crise sanitaire, multipliant des conférences entre chefs d'Etat et de gouvernement en visioconférence, et se mettant d'accord pour un plan de relance inédit et considérable, pour un endettement communautaire (une première) et pour une suspension provisoire des critères drastiques interdisant aux déficits des Etats-nations de dépasser 3% du PIB et aux dettes publiques de dépasser 60 % de ce même PIB. Du jamais vu. Et même l'épidémie de la Covid-19, après des débuts difficiles, a permis finalement de susciter une réelle solidarité entre les Etats-membres, pour accueillir des malades, répartir

des appareils médicaux, organiser la coordination, négocier au plan communautaire les réservations de doses de vaccin et obtenir des rabais conséquents en réservant des centaines de millions de doses à la place d'Etats morcelés et isolés. L'union fait toujours la force, surtout dans des négociations âpres !

2020 s'est même achevé sur un accord historique entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, avec un accord de commerce et de coopération équitable, préservant les normes européennes, nos règles fiscales, sociales et environnementales et permettant au Royaume-Uni de garder un pied dans le marché unique, sans taxes douanières ni quotas des deux côtés. Bien d'autres accords devront suivre, afin de limiter la casse, surtout côté britannique.

L'Union européenne, durant sa mandature (2019 – 2024), et quelle que soit la durée de la crise sanitaire, devra faire respecter les six priorités proposées par la Commission européenne, fort ambitieuses, et validées par le Conseil européen et le Parlement européen : le Pacte Vert (il y a urgence pour la planète !) ; une économie au service des personnes ; une Europe adaptée à l'ère du numérique ; la promotion de notre mode de vie ; une Europe plus forte sur la scène internationale (il était temps...) ; un nouvel élan pour la démocratie européenne. Dans un monde en tension, où les nationalismes ou populismes se multiplient, y compris dans l'UE, notre Union doit prendre toute sa place, en conformité avec son poids économique et commercial, afin de préserver nos modes de vie et notre démocratie, ADN de notre construction depuis 70 ans.

Notre Maison des Européens Lyon n'a jamais interrompu ses travaux et actions (salariées ou bénévoles) en s'adaptant certes toujours aux circonstances, aux nouveaux modes opératoires comme le télétravail, mais en parvenant tout de même à informer et sensibiliser nos concitoyens sur le fait européen, ses objectifs, ses programmes, et ses actions concrètes dans les territoires, au plus près du citoyen.

Nos financements.

Notre association née en 1958, dispose de quatre financeurs institutionnels majeurs : la Commission européenne, grâce à l'obtention, depuis 1998, du label « Europe Direct », la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, ainsi que la Région de qui nous recevons des financements via l'URALE.

Par respect pour leur confiance renouvelée chaque année et leurs subventions, nous nous devons de les informer régulièrement de nos actions, et de tenir compte de leurs orientations ou souhaits en matière d'actions sur les questions européennes.

Ces soutiens principaux nous honorent et permettent à notre association de vivre pour remplir ses missions d'éducation populaire :

- Information de tout citoyen sur les questions européennes,
- Formation à la citoyenneté et au civisme européen,
- Education à la diversité des cultures et de nos modes de vie.

Au-delà des subventions, il faut diversifier nos ressources propres. L'un des moyens est d'être en capacité de répondre à des appels à projets.

Il faudra reprendre, auprès de l'administration fiscale, la démarche permettant à notre association d'être reconnue « d'intérêt général », comme le sont plusieurs maisons de l'Europe, gage d'une meilleure visibilité et notoriété tout autant que la possibilité d'obtenir des dons défiscalisés. Le jour où nous disposerons d'un rescrit fiscal nous pourrons aussi faire appel à des financements privés.

La solution à court terme serait de créer un Fonds de dotation tel que cela a été acté lors de notre dernière assemblée générale d'octobre 2020.

Notre gouvernance.

Sur le plan de la gouvernance de la Maison des Européens Lyon, cette année 2021 est importante puisqu'elle verra le renouvellement du Conseil d'administration, puis au sein de ce dernier, l'élection d'un bureau exécutif, à la tête duquel sera élu un nouveau président ou une nouvelle présidente de l'association. Pour rappel, cette élection du CA est d'autant plus importante qu'il est l'instance majeure qui prend toutes les décisions concrètes et opérationnelles, conformément aux grandes orientations définies par l'Assemblée générale. Les décisions du CA sont ensuite mises en œuvre par le Bureau.

Pour l'avenir, notre maison devra :

- développer une gouvernance sereine, transversale et solidaire, nécessitant et permettant une meilleure implication des bénévoles ; des conseils d'administration ou des réunions de travail thématiques seront proposés ;
- consolider le CA au cœur des décisions, le Bureau les mettant en œuvre dans une configuration allégée afin d'en faciliter l'efficacité ;
- utiliser, chaque fois qu'il sera nécessaire, le vote à bulletin secret pour toute décision importante (RH ; travaux ; actions ; budget...)

Au 1er mai, les salariées de la Maison des Européens Lyon deviendront les salariées de l'URALE, mais leur statut fonctionnel et opérationnel ne changera rien au sein de la MDEL. Un dispositif de suivi des ressources humaines et des finances sera mis en place entre les présidents et les trésoriers des Maisons de l'Europe et des Européens de l'Ain (en lien avec celle d'Albertville), de Valence et de Lyon avec l'URALE, ces quatre acteurs étant co-gestionnaires des labels Europe Direct, selon ce que sera la réponse de la Commission européenne. C'est une évolution naturelle que de conforter notre action au sein de l'URALE à la création de laquelle nous avons contribué ; c'est aussi répondre à la demande de la Commission européenne que de participer à la création et à l'animation d'un réseau de tous les labels de l'Union européenne en Auvergne-Rhône-Alpes.

Nos partenariats.

1. Les partenariats avec nos financeurs.

A tout seigneur tout honneur, quel sera notre partenariat avec la Commission européenne ? Il restera lié à la gestion du label Europe Direct pour lequel elle nous alloue une subvention annuelle de 32.000 €. Compte tenu de la crise sanitaire, la Commission a prolongé le label existant de quatre mois, soit jusqu'au 30 avril. Notre maison portait également le label de Drôme Ardèche. Cela prendra fin au 30 avril conformément à une décision votée en CA. La coopération demeurera cependant au sein de l'URALE.

Au-delà de son programme, la Commission européenne, lancera une conférence pour « L'avenir de l'Europe » qui devrait, si la situation sanitaire s'améliore, démarrer à l'automne, et durer deux ans. Elle associera, à bon droit, la société civile et des citoyens de tout horizon, ce qui rendra plus démocratique cette opération d'envergure sur la réflexion et les propositions concrètes qui en découleront, opération, là aussi, totalement inédite et, espérons-le, prometteuse. Nos actions, bien naturellement, comprendront des temps forts de participation à ces travaux et tiendront compte de leurs avancées, comme nous l'avions fait lors des consultations citoyennes en 2018 et 2019.

Le deuxième grand partenaire est la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, dont les dotations conjuguées sont équivalentes à celle de la Commission européenne qui portera au 1er mai 2021 sa subvention à 38 000 €. Ces partenaires nous font confiance et entretiennent avec nous des relations étroites et fructueuses. Ils sont intéressés à être informés régulièrement de nos actions et de leurs résultats (souhait de diagnostics) ; ils sont particulièrement intéressés par toute action envers la jeunesse, la valorisation de l'Europe sur le territoire, le Pacte vert et le numérique. Il faudra naturellement continuer et renforcer ce partenariat. Le changement de majorité en juin 2020 n'a pas modifié les bonnes relations que nous entretenions avec ces collectivités. Elles se renforcent même par un travail plus étroit encore avec les services. La Ville et la Métropole de Lyon projettent de créer une Maison de l'Europe et de l'international ; nous serions associés à cette implantation.

2. Partenariat des labels en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les labels Europe Direct. Un nouveau partenaire s'inscrira officiellement dans une relation étroite à partir du 1er mai, c'est l'Union régionale des Acteurs Locaux de l'Europe (URALE). Il faut rappeler que la Maison des Européens Lyon est à l'origine de la création de cette union régionale qui compte aujourd'hui 13 associations membres. C'est une fédération qui prendra une dimension nouvelle avec la gestion juridique et financière des labels Europe Direct (toujours selon ce que sera la réponse de la Commission européenne) dont celui attribué à notre « Maison », avec les moyens augmentés de la Commission (38 000 € par label) et la perspective d'un soutien plus conséquent de la Région. La relation avec l'URALE sera différente des autres partenariats en ce sens que nous serons associés étroitement à sa gouvernance et que nous cogérerons en son sein les labels Europe Direct qu'elle portera juridiquement.

Par cette initiative de mutualisation des labels, les Maisons de l'Europe de l'Ain, d'Albertville et de la Savoie, de Drôme Ardèche et de Lyon couvriront un vaste territoire qui comprendra 7 départements et l'aire métropolitaine de Lyon (territoire d'intervention de la MDEL) représentant 5 423 186 habitants, soit 67% de la population régionale. Avec des interventions en milieu urbain et rural considérant les spécificités de notre région.

Il convient ici de rappeler à nouveau qu'il est bien spécifié dans une convention entre les parties prenantes à cette démarche de mutualisation que l'URALE ne se substitue pas aux acteurs de terrain. Ainsi, les Maisons de l'Europe ne perdent pas leur « souveraineté ». L'URALE met en synergie et fédère les acteurs locaux de la Région. Elle n'empiète pas dans les actions et n'intervient pas dans la gouvernance des différentes structures.

Création d'un réseau de réseaux. La Commission européenne souhaite mieux faire travailler ensemble tous les labels existants en Région, initiative appréciée de la Région Aura qui s'y associera. Cela complète utilement les relations établies au sein de l'URALE. Par ces dispositifs

de coopération, nous ne faisons, finalement, que respecter et mettre en œuvre les préconisations des pères fondateurs de l'Europe, que l'on pourrait résumer par deux formules célèbres : « unis dans la diversité » et « l'union fait la force ».

En complément de ce dispositif régional, un autre réseau important a été mis en place en 2019 : le réseau des Europe Direct d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Bade-Wurtemberg, de la Catalogne, de la Lombardie auxquels nous avons ajouté le Piémont et la Vallée d'Aoste. Ce réseau s'inscrit dans le cadre de la coopération de la Région dite des « 4 moteurs de l'Europe » et répond à un rapport du CESER qui soulignait le manque de dimension citoyenne dans cette coopération. 2021 devrait concrétiser cette coopération en favorisant une rencontre de citoyens de ces Régions sur le thème de la citoyenneté européenne.

3. Les partenariats associatifs, consulaires et de l'éducation.

Au-delà de ces relations privilégiées, notre association maintiendra et développera des partenariats, au niveau local, régional ou européen, partageant nos valeurs afin d'agir davantage ensemble, avec une plus grande efficacité.

Outre les institutions européennes et les collectivités locales, il s'agit des Universités, de la Fédération Française des Maisons de l'Europe (FFME), du Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) Auvergne-Rhône-Alpes, avec qui nous créerons un espace d'accueil en commun. Ce « Centre européen de ressources » sera situé au 66 cours Charlemagne ; il associera le label Europe Direct au label EURODESK, géré par le CRIJ AURA.

Nous reprendrons nos relations avec les consulats et les instituts culturels avec lesquels nous entretenons des relations au sein du réseau EUNIC avec qui nous participons au festival Vox populi. Avec les consuls nous organiserons les soirées de découverte des pays membres de l'Union lors des élections législatives.

Nous travaillons également avec des centres sociaux, le réseau des instituts culturels européens (EUNIC), des acteurs régionaux de la jeunesse et de l'éducation populaire (CRAJEP), la Chambre régionale des entreprises sociales et solidaires (CRESS), l'Office franco-allemand de la jeunesse (OFAJ) (guide à rédiger), Concordia, la Plateforme de la jeune création franco-allemande et des associations en lien avec l'Europe (Jeunes Européens, Union des Fédéralistes Européens, Jeune Chambre Économique, Parlement européen des Jeunes, etc.). Nous allons également nouer un partenariat avec l'association CUlture et IDentité européenne (CUID) de l'INSA et avec la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales. Ces partenaires déjà anciens confirment leur intérêt à renforcer leurs liens avec la MDEL en adhérent à notre association et/ou en intégrant notre Conseil d'administration, formalisant ainsi leur engagement. Notre volonté est aussi se susciter d'autres adhésions afin que la MDEL devienne un espace inter-associatif.

Cette dimension partenariale se veut dynamique et nous continuerons à y jouer un rôle important en mobilisant nos associations membres qui restent des partenaires privilégiés.

Les actions à conduire (résumé !)

Ce chapitre développe le programme de travail de notre « Maison » adopté le 23 janvier par le Conseil d'administration.

1. Informer nos concitoyens sur les projets et les réalisations de l'Union européenne ainsi que valoriser les actions européennes. Cet objectif suppose une mobilisation des bénévoles et de l'équipe des salariées pour publier toutes les informations sur le site Internet, informer le grand public sur l'actualité, les projets et dispositifs européens et les actions financées par l'UE sur nos territoires. A noter, la volonté de créer un site Internet mutualisé entre les Maisons labellisées, comportant un tronc commun pour toutes les informations générales sur l'Union et la présentation des différents labels. Pour la mise en œuvre de cette information, il conviendra de définir la méthode et de déterminer les moyens et le rythme. Une piste à explorer serait celle de résumer les communiqués des institutions européennes et des acteurs de la société civile européenne.

2. Le label ED impose des actions (5 tâches) envers les médias, les jeunes, les élus, les scolaires, les réseaux. De ces tâches se déclineront nombre d'actions qui compteront pour une proportion importante dans notre programmation.

3. Chaque mois, une lettre d'information est publiée contenant des articles thématiques sur l'Europe et informant de nos projets et actions, à destination des adhérents et sympathisants de l'association. Cette démarche est complétée, tous les deux mois, par la Lettre d'actualité européenne, rédigée et commentée par Alain Réguillon et Alain Malégarie, éditée par Presse Fédéraliste et soutenue par 4 autres associations ; la Maison des Européens Lyon en fut l'initiatrice en 2008. Ces lettres sont complétées par la publication sur notre site d'une rubrique sur « l'Europe Sociale » que nous propose régulièrement Christian Juyaux, administrateur et membre du CESER.

   Tous les deux mois encore, en alternance, nous proposons une nouvelle manière de découvrir les aspects géopolitiques de l'Union européenne avec des soirées intitulées : « Décryptons l'Europe ». La forme est celle de conférences-débats thématiques animée par un conférencier membre du réseau Team Europe France. Inaugurée le 1er mars, elle se poursuivra le 3 mai, puis tous les mois impairs. Autre forme complémentaire de traitement des questions européennes serait l'organisation de fora avec des adhérents et partenaires sur des thématiques permettant un échange entre un expert et les participants.

4. Les animations, interventions (en milieu scolaire, universitaire, pour les jeunes, …), les conférences-débats, la soirée d'actualité européenne, la tenue des stands, des chroniques radios, des séminaires ainsi que les innovations en répondant aux appels à projets seront les activités priorisées. Sur ce point aussi, une forte mobilisation est demandée auprès de tous les adhérents de l'association et une veille permanente doit être assurée par l'équipe de salariées pour informer les administrateurs des opportunités d'appels à propositions.

   La situation du confinement nous a conduit à développer nos actions en digital, par visioconférences, webinaires et mise à disposition de vidéos, ce qui nous permet d'atteindre un public plus large. Il faudra désormais prendre en compte la dimension numérique dans les actions que nous conduirons et en mutualiser un certain nombre avec d'autres partenaires encore.

La dimension formation reste un projet à ne pas négliger. Il faudra en déterminer le cadre, le public visé et les moyens mobilisés. Il appartiendra donc à la nouvelle gouvernance de se prononcer sur cette opportunité et dans quels délais.

Ressources humaines.

Devant l'ampleur des tâches, outre les salariées et quelques bénévoles motivés, il faudra s'appuyer sur les jeunes en « Corps Européen de Solidarité » et en Service Civique pour lesquels notre association a reçu les agréments utiles à de tels accueils. Autonomes et qualifiés, ces jeunes sont un apport non négligeable pour une association comme la nôtre. Sans un tel soutien et sans renforcement de ressources humaines plus permanentes, il faudra être beaucoup plus attentif à trier l'utile du moins utile, et les actions trop chronophages pour un résultat peu probant.

La perspective à court terme de créer un emploi supplémentaire fera l'objet d'un des premiers débats au sein du nouveau Conseil d'administration pour tenir compte des besoins, tant pour répondre à des appels à projets, que pour le développement de nos actions en direction des jeunes et d'une activité franco-allemande qui nous est suggérée par la Direction régionale Jeunesse et sport et par l'OFAJ. Celle-ci consiste, dans un premier temps, à publier un guide des bonnes pratiques, listant la diversité des actions franco-allemande en Auvergne-Rhône-Alpes. Ensuite, il faudra diffuser l'information sur les actions franco-allemandes et leurs possibilités de financement. Cette activité nouvelle pour notre « Maison » est une dimension intéressante aussi pour rebondir sur note mission d'information sur l'UE, tant le duo franco-allemand reste un socle majeur pour la construction européenne. Des moyens financiers complémentaires nous sont également alloués pour conduire cette nouvelle mission.

Visibilité et Notoriété.

Même si la Maison des Européens Lyon est reconnue par de nombreuses institutions, notre nombre d'adhérents varie peu et reste très faible. C'est regrettable, au regard des actions conduites et du temps passé ; nous avons un savoir-faire, mais manquons du « faire-savoir ». Nous avons créé un groupe « communication externe », qui a déjà fait plusieurs propositions très concrètes pour améliorer notre visibilité. Un CA spécial sera consacré à cette question récurrente ; il élaborera un plan de communication d'importance doté de moyens significatifs.

L'éventail des pistes évoquées est large :

- distribution de « goodies »,
- développement de notre site pour le rendre encore plus accueillant,
- rédactions de communiqués de presse,
- organisation de conférences avec une haute personnalité dont le profil intéressera les médias,
- toute autre communication via les médias, et bien sûr les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram) à utiliser quotidiennement pour être efficace,
- un blog « Maison de l'Europe », pourrait progressivement attirer des centaines de visiteurs / jour,
- multiplication d'émissions radio.

Une forme nouvelle et originale de nous mettre en scène sera le développement de « ballades européennes » dans la ville (avec un administrateur et un salarié). Cette formule est d'ores et déjà retenue par la Ville et la Métropole intéressées par des « ballades thématiques ».

Sans un effort conséquent en communication et une présence plus affirmée sur le terrain, les adhésions stagneront et la visibilité de notre « Maison » sera moindre. Ce programme de communication nécessitera une forte implication de quelques administrateurs et adhérents intéressés ; un vice-président dédié à cette tâche sera désigné par un prochain Conseil d'administration.

Conclusion.

Notre Maison a 63 ans, âge respectable qui mérite que ses adhérents, administrateurs, salariés et stagiaires la respectent, la fassent connaître et y travaillent dans un esprit consensuel, transparent et efficace. Nous avons une passion commune, l'Europe, partageons là en harmonie et avec professionnalisme afin de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations des citoyens. L'UE a tellement d'enjeux et de défis à relever dans ce monde instable et parfois agressif qu'il nous faut pouvoir apporter notre modeste contribution. L'Europe le mérite.

Profitons de notre appartenance à l'URALE, pour en tirer profit, car on est plus fort ensemble, on est plus fort en apprenant des autres, et on gagne toujours à partager et à être solidaires.

Il est bien évident que ce rapport d'orientation fixe un cadre de travail. Il affirme ce qui est souhaitable. Pour sa mise en œuvre, il appartiendra aux nouvelles instances statutaires (conseil d'administration, bureau exécutif, présidence) de notre association de le concrétiser selon les moyens humains et financiers disponibles. Elles devront donc l'adapter au gré des circonstances.

Des points d'étapes qui pourraient être trimestriels pourraient permettre d'assurer le suivi des actions.

Nos actions sont nombreuses et variées, notre volonté de partenariat et de mutualisation est déterminée, notre professionnalisme reconnu. C'est sur ces trois forces que nous devons nous appuyer pour avancer.

Voilà donc, résumées, les orientations que vous propose le Conseil d'administration de la Maison des Européens Lyon. Il vous appartient d'intervenir, de faire des remarques et des propositions, débattre et voter. C'est un engagement collectif de tous, au bénéfice de l'information utile à nos concitoyens.